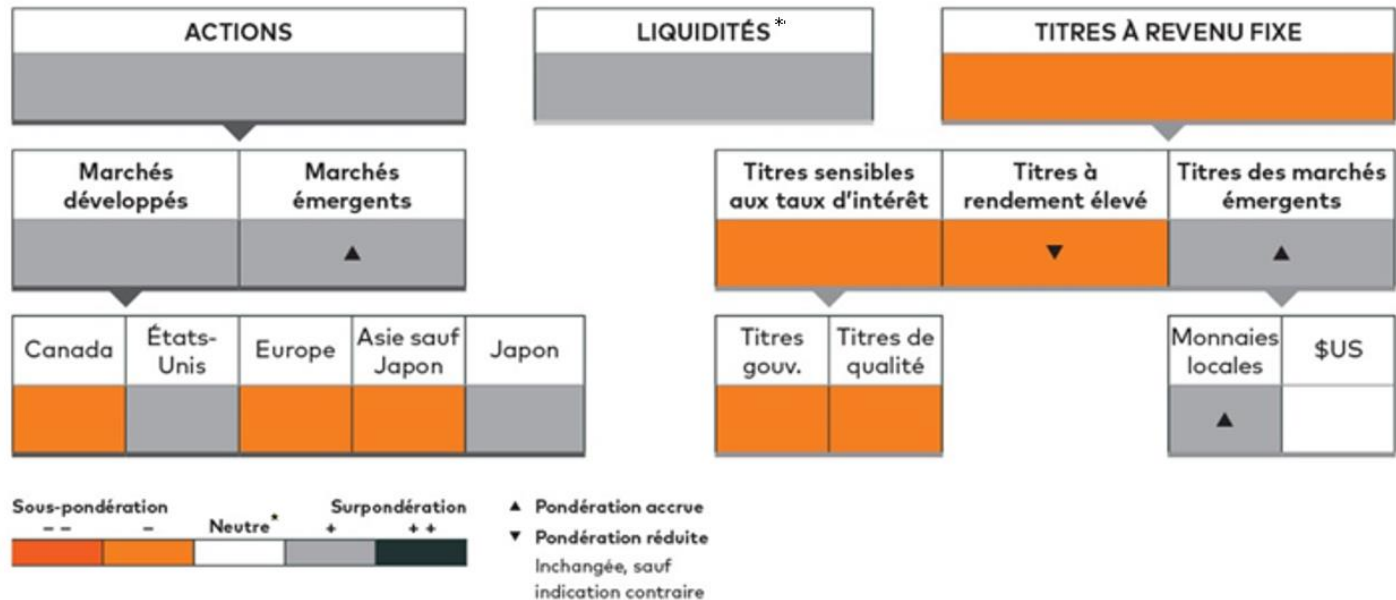


## RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DE L'ACTIF AGF

Les Portefeuilles Éléments AGF ont été rééquilibrés le 12 octobre 2018. L'organigramme ci-dessous représente l'opinion du Comité de répartition de l'actif AGF, qui guide les positions sous-pondérées et surpondérées des Portefeuilles.



\* Pondération neutre à 0 %

## RAISONS DU RÉÉQUILIBRAGE

### Titres à revenu fixe

- Les titres à revenu fixe sont toujours sous-pondérés, car le resserrement de la politique monétaire des banques centrales et la reprise des économies mondiales pourraient exercer des pressions sur les rendements
- Les obligations sensibles aux taux d'intérêt sont légèrement sous-pondérées, la préférence étant accordée aux obligations de sociétés plutôt qu'aux titres de créance gouvernementaux
- La pondération des obligations à rendement élevé est réduite, car des évaluations serrées pourraient provoquer un élargissement des écarts
- Les perspectives des titres de créance des pays émergents, surtout ceux libellés en monnaie locale, pourraient bénéficier d'un retour des devises à leur taux de change moyen

### Liquidités

- Nous conservons une modeste pondération en liquidités en prévision de la volatilité

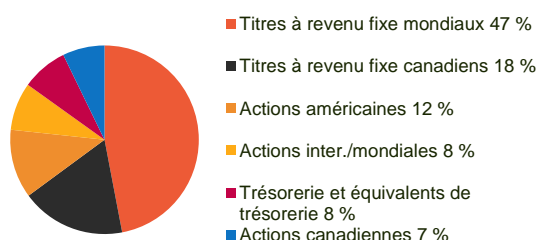
### Actions

- Les actions sont légèrement surpondérées, puisque la croissance mondiale reste favorable
- Les marchés émergents pourraient être bien placés pour une accélération du momentum si les tensions commerciales diminuent et si les monnaies locales se stabilisent
- Le règlement du différend commercial et le renchérissement du pétrole devraient aider les actions canadiennes, même si les perturbations politiques et le taux d'endettement des ménages sont inquiétants
- Les marchés américains sont portés par la croissance économique mondiale et par des mesures de relance budgétaire
- En Europe, les risques politiques au R.-U. et en Italie masquent une politique accommodante
- La région Asie-Pacifique (excluant le Japon) fait face à un ralentissement du marché du logement et à une sensibilité accrue aux propos polémiques sur le commerce international
- Le Japon reste intéressant du fait de sa politique monétaire accommodante et de ses réformes économiques favorables à la croissance du marché

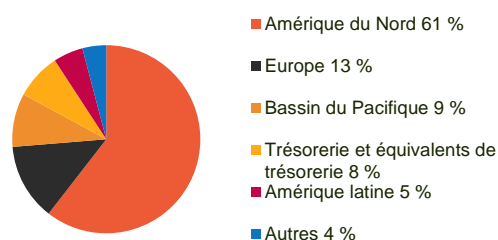
Pourcentage de répartition cible	Répartition neutre	Trimestre précédent	Trimestre en cours	Écart
<b>Actions canadiennes</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>
Fonds de revenu de dividendes AGFiQ <sup>1</sup>		8	8	-
<b>Actions internationales/mondiales</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>-1</b>
Fonds mondial de dividendes AGF		18	16	-2
FNB Actions mondiales optimisées Infrastructures AGFiQ		3	4	+1
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>
Fonds de revenu fixe Plus AGF		12	12	-
<b>Titres à revenu fixe mondiaux</b>	<b>60</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>+1</b>
Fonds d'obligations mondiales AGF		27	28	+1
Fonds d'obligations à rendement global AGF		21	21	-
Fonds d'obligations à rendement élevé AGF <sup>2</sup>		7	5	-2
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF		4	6	+2

## RÉPARTITIONS ACTUELLES (au 16 octobre 2018)

### Répartition de l'actif



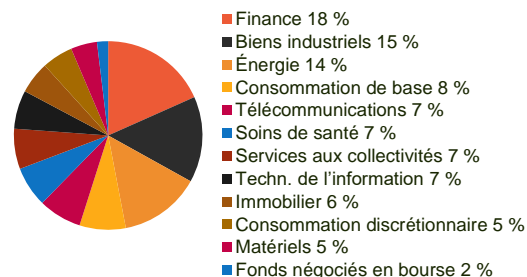
### Répartition géographique



### Répartition par type d'obligation



### Répartition sectorielle – actions



<sup>1</sup> Le 26 avril 2018, le Fonds de revenu de dividendes AGF a été renommé Fonds de revenu de dividendes AGFiQ.

<sup>2</sup> Le 10 avril 2012, les porteurs de titres ont approuvé la modification des objectifs de placement, afin de donner au Fonds la souplesse nécessaire pour investir dans des obligations à rendement élevé émises ou garanties par des sociétés de partout dans le monde.

## ÉVALUATION TRIMESTRIELLE – T3-2018

### Rendement du fonds

- Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018, le Portefeuille Éléments Rendement AGF a dégagé un rendement de -0,2 %, tandis que l'indice de référence mixte a clôturé en baisse de 1,4 %. L'indice de référence mixte est constitué comme suit : 60 % indice agrégé Barclays Capital – Obligations mondiales / 15 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada / 15 % indice MSCI Monde (tous pays) / 10 % indice composé S&P/TSX.
- La répartition de l'actif de l'indice de référence du Portefeuille est de 75 % de titres à revenu fixe et de 25 % d'actions. Par rapport à l'indice de référence, le Portefeuille a maintenu une modeste surpondération en faveur des actions et une sous-pondération des titres à revenu fixe, compte tenu de l'optique plus optimiste du Comité de répartition de l'actif AGF à l'égard de la première catégorie d'actifs. Au sein du portefeuille d'actions, le comité a privilégié les marchés mondiaux au lieu des actions canadiennes, plus précisément les actions américaines, qui ont été soutenues par la croissance économique mondiale et les mesures de relance budgétaire. Ce positionnement a contribué à la surperformance du Portefeuille, car le marché boursier américain a surpassé tous les autres marchés boursiers développés, tandis que les actions canadiennes ont traîné la patte en raison des préoccupations à l'égard de l'ALENA. La sous-pondération des titres à revenu fixe a favorisé le rendement du Portefeuille, car le resserrement de la politique monétaire des banques centrales et le raffermissement des économies mondiales a exercé des pressions sur les obligations sensibles aux taux d'intérêt.
- Au cours du trimestre, le Portefeuille a légèrement réduit la pondération des actions des marchés développés mondiaux au profit des actions canadiennes et mondiales liées aux infrastructures. Bien que ce rééquilibrage ait été légèrement défavorable, étant donné que ces deux catégories ont été surpassées par les actions mondiales, ces dernières restent en surpondération à l'échelle du Portefeuille, ce qui a conduit à un rendement supérieur à celui de l'indice de référence mixte. Dans la composante de titres à revenu fixe, la surpondération des obligations à rendement élevé a été accrue en faveur des titres de créance des marchés émergents. Cette préférence a aussi contribué au rendement supérieur du portefeuille, car les données fondamentales des sociétés ont été stables et les taux de défaillance sont demeurés faibles, ce qui a permis aux obligations à rendement élevé d'afficher de solides rendements.
- Les fonds d'actions sous-jacents du Portefeuille ont soutenu ces résultats, le Fonds de revenu de dividendes AGFiQ ayant par exemple affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence. Le Fonds mondial de dividendes AGF a été légèrement distancé par son indice de référence, bien qu'il ait obtenu un solide rendement absolu. Les fonds de titres à revenu fixe sous-jacents ont généralement nuï au rendement. Le Fonds de revenu fixe Plus AGF a légèrement surpassé son indice de référence, tandis que tous les autres fonds de titres à revenu fixe ont été à la traîne.

Rendement (après déduction des frais) au 30 septembre 2018	DDR	3 mois	6 mois	CDA	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la DDR
<b>Portefeuille Éléments Rendement AGF</b>	<b>2005-11-25</b>	-0,2 %	-0,7 %	-0,5 %	1,4 %	3,0 %	4,4 %	4,8 %	4,4 %
Fonds de revenu fixe Plus AGF	1998-11-30	-0,8 %	-0,6 %	-0,9 %	0,3 %	0,2 %	2,0 %	3,2 %	3,9 %
Fonds d'obligations mondiales AGF, série OPC	2010-06-15	-2,5 %	-4,0 %	-1,9 %	-0,9 %	0,0 %	3,3 %	0,0 %	3,4 %
Fonds mondial de dividendes AGF	2007-08-09	2,5 %	1,8 %	2,4 %	7,8 %	7,2 %	10,7 %	9,1 %	6,7 %
Fonds d'obligations à rendement élevé AGF	1994-02-08	0,9 %	0,4 %	-0,5 %	0,2 %	3,3 %	3,5 %	4,9 %	5,0 %
Fonds d'obligations à rendement global AGF	1994-06-15	-0,6 %	-1,3 %	-1,0 %	-0,9 %	2,3 %	3,6 %	5,3 %	5,6 %
Fonds de revenu de dividendes AGFiQ	2003-04-14	2,4 %	7,2 %	2,4 %	7,4 %	9,8 %	7,1 %	5,2 %	8,6 %
FNB Actions mondiales optimisées	2018-12-02	-	-	-	-	-	-	-	-
Infrastructures AGFiQ*									

Source : Service de l'exploitation AGF, au 30 septembre 2018.

\* La réglementation sur les valeurs mobilières ne nous permet pas de présenter des rendements pour un FNB dont les données sur le rendement portent sur moins d'un an.

---

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant financier.**

Pour de plus amples renseignements sur les fonds sous-jacents, visitez AGF.com.

Pour des renseignements à jour, visitez le site AGF.com/Elements.

Le 11 décembre 2017, AGF a réduit de 0,80 % à 0,70 % les frais de gestion des séries Q et W.

Le Fonds de revenu mensuel élevé AGF a été fusionné avec le Portefeuille Éléments Rendement AGF le 3 août 2018.

Les commentaires que renferme ce document sont fournis à titre de renseignements d'ordre général basés sur l'information disponible au 30 septembre 2018 et ne devraient pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les conditions du marché peuvent changer et le gestionnaire de portefeuille n'accepte aucune responsabilité pour des décisions de placement prises par des individus et découlant de l'utilisation ou sur la foi des renseignements contenus dans ce document.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus des portefeuilles Éléments avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le taux de rendement ou le rendement du fonds. Si les distributions versées dans le cadre du fonds sont supérieures au rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés dans le cadre d'un fonds sont imposables l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une SICAV offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les dépenses (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum les chances que des dividendes soient déclarés. Pour une explication plus détaillée, visitez le site AGF.com/denis.

Les FNB AGFIQ sont offerts par Placements AGF Inc. et gérés par Gestion de placements Highstreet. Les FNB AGFIQ sont inscrits et négociés sur des marchés publics organisés du Canada. On peut acheter ou vendre des parts de ces FNB uniquement par l'entremise d'un courtier autorisé. Il n'est pas garanti que les FNB AGFIQ atteindront les objectifs fixés et l'investissement dans des FNB comporte des risques. Les risques qui sont associés à chacun des FNB sont définis en détail dans le prospectus. Avant d'investir, vous devriez examiner avec soin l'objectif d'investissement, les risques, de même que les frais et les dépenses associés à chaque FNB. Des commissions de vente, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux FNB AGFIQ. Veuillez lire le prospectus pertinent avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Veuillez donc lire attentivement le prospectus avant d'investir. Le prospectus est disponible sur le site AGFIQ.com.

Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni rediffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les informations sont fournies par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en termes d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable au titre de dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris, sans s'y limiter, la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. ([www.msci.com](http://www.msci.com))

Source : FTSE. Tous les droits relatifs à l'Indice obligataire FTSE TMX Canada (« l'indice ») sont réservés à FTSE International Limited (FTSE). « FTSE® » est une marque de commerce de London Stock Exchange Group companies; elle est utilisée par FTSE aux termes d'une licence. Les Fonds AGF ont été conçus uniquement par Placements AGF Inc. L'indice est calculé par FTSE ou son représentant. FTSE et ses concédants de licences n'ont aucun lien entre eux; et ils ne commanditent, ne conseillent, ne recommandent, ne parrainent, ou ne font pas la promotion des Fonds AGF. En outre, ils n'acceptent aucune responsabilité a) quant à l'utilisation, à la fiabilité ou aux erreurs du FTSE ou b) quant aux placements ou aux opérations liés aux Fonds AGF. FTSE ne fait aucune réclamation, prédiction ou déclaration et n'offre aucune garantie quant aux résultats pouvant être obtenus par les Fonds AGF et quant à la pertinence de l'indice pour les fins pour lesquelles Placements AGF Inc. l'utilise.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'indice de référence du Portefeuille Éléments Rendement AGF, anciennement l'indice mixte composé comme suit : 30 % indice composé S&P/TSX / 20 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada / 50 % indice agrégé Barclays Capital – Obligations mondiales, a été remplacé par l'indice mixte composé comme suit : 10 % indice composé S&P/TSX / 15 % indice MSCI Monde (tous pays) / 15 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada / 60 % indice agrégé Barclays Capital – Obligations mondiales. Cette modification à l'indice de référence a été appliquée à partir de cette date.

---

Les renseignements contenus aux présentes sont fournis par le Service de communication des informations AGF et visent à vous donner de l'information sur les portefeuilles Éléments AGF à un moment précis. Ils ne devraient pas être considérés comme des conseils en matière de placement applicables à la situation d'une personne en particulier. La conjoncture du marché peut changer et ainsi avoir une incidence sur la composition d'un portefeuille. Placements AGF Inc. n'assume aucune responsabilité concernant les décisions de placement prises en fonction des renseignements aux présentes.

Le présent document est destiné aux conseillers et vise à les aider à déterminer quels investissements conviennent le mieux aux investisseurs. Tout investisseur devrait consulter son conseiller financier pour déterminer quels investissements conviennent le mieux selon son portefeuille de placements et ses objectifs personnels à cet égard.

**Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.**

Date de publication : le 25 octobre 2018